

DOCUMENT 1

SANTÉ CITOYENNE

A propos Contact Nous soutenir Communiqués Articles Vidéos

« Je ne veux plus qu'aucun membre de ma famille ne soit vacciné. Je m'oppose à toute vaccination obligatoire. Il n'est pas acceptable que ce soit le Ministère de la santé et donc l'État français qui décide de ce qui est bon ou pas bon pour le corps de mes enfants ou le mien. Je refuse de rester dans un pays dans lequel certaines vaccinations sont obligatoires. Tout ceci n'a fait que confirmer ce que je pensais déjà, à savoir qu'il n'existe aujourd'hui aucun vaccin sûr sur le marché. Il ne s'agit pas de vous fier à ce que votre médecin peut vous dire en ce qui concerne la santé de vos enfants.[...] Vous devez alors écouter votre intuition et chercher des médecins qui respecteront votre opinion et votre décision. N'hésitez pas non plus à vous entourer de personnes qui partagent les mêmes opinions que vous. »

Faire un don

Recherche

Recherche... Recherche

Contact

contact@sante-citoyenne.fr

Articles récents

- Si les vaccins sont inefficaces et dangereux, pourquoi nous le cache-t-on et pourquoi continue-t-on ?
- Dr Kurt « pourquoi j'ai choisi de ne plus vacciner mon fils ? »
- Le danger des vaccins pour les bébés
- Non à la vaccination massive des enfants contre le papillomavirus
- Le scandale sanitaire des vaccins

Extrait d'un témoignage de Claire T., dans l'article « La vaccination n'est pas sûre pour notre enfant », site Internet de l'association « Santé citoyenne », consulté le 05/09/2016.*

DOCUMENT 2

ansm Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Cliquez ici pour effectuer une recherche...

L'ANSM S'informer Décisions Activités Dossiers Publications Services Déclarer un effet indésirable

Produits de santé

Accueil > S'informer > Points d'inform... > Vaccination contre les infections à HPV et risque de maladies auto-immunes : une étude Cnamts/ANSM rassurante - Point d'information

S'informer

← précédent

Vaccination contre les infections à HPV et risque de maladies auto-immunes : une étude Cnamts/ANSM rassurante - Point d'information

13/09/2015

Les résultats de l'étude réalisée conjointement par l'ANSM* et l'Assurance Maladie, portant sur une cohorte de 2,2 millions de jeunes filles âgées de 13 à 16 ans, montrent que la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) [par les vaccins Gardasil ou Cervarix] n'entraîne pas d'augmentation du risque global de survenue de maladies auto-immunes**, confirmant ainsi les données des études déjà menées. Une augmentation du risque de syndrome de Guillain-Barré*** après vaccination contre les infections à HPV apparaît toutefois probable. Ce syndrome est déjà identifié dans l'autorisation de mise sur le marché (AMM) du produit. De surcroît, compte tenu de la rareté de la maladie (1 à 2 cas pour 100 000 filles vaccinées), et de ses conséquences limitées****, les deux institutions (ANSM et Assurance Maladie) estiment que les résultats de cette étude ne remettent pas en cause la balance bénéfice-risque pour les vaccins concernés.

> Répertoire des médicaments

> Autorisation et déclaration des activités relatives aux MPUP

> Base de données des établissements pharmaceutiques

> Déclaration de ventes

Vaccination contre les infections à HPV et risque de maladies auto-immunes, extrait d'un article du [site de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé](#), consulté le 05/09/2016. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la santé, l'ANSM est financée par une subvention reçue de l'État.